

Berne, le 10 juin 2021

Communiqué de presse

«Handicap & politique 2/21»

Développement continu de l'AI: un remaniement s'impose!

Si, malgré tous leurs efforts, les personnes en situation de handicap ne parviennent pas à se faire une place sur le marché du travail, notamment car les conditions-cadres sont biaisées, un filet social complet et humain doit leur être assuré.

Au début de cette année, AGILE.CH a publié une prise de position sur le «Développement continu» de l'Assurance-invalidité (AI). Une prise de position particulièrement technique qui reflète la complexité du système actuel, lequel reste encore très éloigné des principes universellement reconnus de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Dans [cette nouvelle édition de notre revue «Handicap & politique»](#), nous avons décidé de revenir de la manière la plus abordable possible sur les principaux enjeux – du nouveau système de rentes, aux processus d'expertises médicales, en passant par la liste des infirmités congénitales – qui auront un impact direct sur le quotidien de nombreuses personnes en situation de handicap.

Une force nouvelle pour l'entraide chez AGILE.CH

Avec nos trois nouvelles membres de comité, Maud Theler, première députée au Grand Conseil valaisan en situation de handicap, Saphir Ben Dakon, jeune entrepreneuse à Zurich, et Hadja a Marca-Kaba, éducatrice et spécialiste de la surdité dans le Jura, la voix des personnes en situation de handicap résonnera désormais encore plus fort. Et grâce à la juriste et activiste Chris Heer, nouvelle responsable du domaine égalité et politique sociale, le secrétariat d'AGILE.CH dispose désormais d'une nouvelle force de frappe pour continuer de défendre les droits des personnes en situation de handicap de tout bord, avec fermeté et détermination.

Contact:

Catherine Rouvenaz, secrétaire romande

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap

031 390 39 39 / catherine.rouvenaz@agile.ch / www.agile.ch

AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap s'engage pour l'égalité, l'inclusion et la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap depuis 1951. La faïtière défend les intérêts de ses 40 organisations membres en œuvrant pour l'élaboration d'une politique nationale du handicap. Ces organisations sont dirigées par des personnes concernées et représentent tous les groupes de handicap ainsi que les proches.